



Demande de paiements de dettes ultérieures à l'achat de mon bien

Par **Theoxane**, le **31/01/2020 à 17:23**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement depuis 2017. Le syndic me demande de rembourser une dette datant de 2011 de travaux de peintures qui n'auraient pas été payé à l'entreprise.

Ces dettes n'étaient pas indiqués lors de l'achat de mon logement, mais le syndic me dit que je suis redevable des dettes passées et actuelles.

Dois je payer ?

Je vous remercie.

Théoxane

Par **morobar**, le **31/01/2020 à 19:05**

Bonjour,

NON.

Le syndic a fourni un état daté lors de la mutationn en 2017.

Par **Theoxane**, le **31/01/2020 à 20:26**

Je vais vérifier celà dans ce cas. Je vous remercie pour votre réponse.